

DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE COMMUNE DE VENCE



3 SEMAINES AVANT L'INTERVENTION

SEULS les dossiers COMPLETS seront instruits(en deçà, la demande ne sera pas considérée)

DEMANDEUR :	NOM/ RAISON SOCIAL : PRENOM : ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE : TELEPHONE : ADRESSE MAIL :
POUR LE COMPTE DE :	NOM/ RAISON SOCIAL : PRENOM : ADRESSE :
Nom prénom + Tél portable + <u>E-mail du responsable</u> <u>OBLIGATOIRE</u>	
N° du Permis de Construire ou N° déclaration préalable	
Durée prévisionnelle du chantier	
Type de transport ou livraison (béton, matériel, grue, etc....)	
Voies Concernées avec le N° de voirie obligatoire	
Tonnage demandé	
Limite de tonnage existante	
Dates et heures de passage, ou période courte à préciser (1 mois maximum)<u>Obligatoire</u>	
Nombre de rotations au total (préciser)	
Type de véhicule	
Tonnage (PTAC)	
Immatriculations (<u>joindre copie des cartes grises</u>) <u>OBLIGATOIRE</u>	

<u>Cadre réservé à l'administration</u> Transmission Services Techniques (Pour avis) Le2025	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
---	--

Lieu + date + signature :, le.....2025

Signature :

Destinataire : Police Municipale de VENCE - ☎ : 04.93.58.32.32

E-Mail : policemunicipale@ville-vence.fr Courrier : Police Municipale BP45 06140 VENCE